

	Date	Décision	Nature	Folio n°
Flers Agglo Communauté d'agglomération	19.05.2023	D944	7.10	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT				

D E C I S I O N

par délégation du

Conseil Communautaire

OBJET	EVENEMENTIEL CULTUREL REGIE DE RECETTES CONSTITUTION
--------------	---

A la date ci-dessus, le Président de Flers Agglo,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales en son article L 5211-10,

Vu la délibération n° 2023-864 du 13 avril 2023, reçue en sous-préfecture le 18 avril suivant, lui déléguant une partie des attributions de l'Assemblée communautaire prévues par l'article précité, et notamment la délégation n° 7,

A PRIS LA DECISION figurant au verso.

Compte rendu donné à la prochaine séance ordinaire du Conseil Communautaire	
Date d'affichage et d'envoi à la Sous-Préfecture	19 MAI 2023
Date de mise en ligne sur le site internet	19 MAI 2023

A compter du 1^{er} juin 2023, il est décidé la création d'une régie de recettes dénommée « Événementiel culturel » auprès de la direction de la culture de Flers Agglo.

Les caractéristiques de cette régie sont :

❖ Nature des produits :

La régie encaisse les produits liés à la billetterie pour les concerts et spectacles de Flers Agglo ou pour le compte de la ville de Flers sur la base du montant fixé par les collectivités, à titre gratuit et pour la ville de Flers au vu de conventions.

❖ Mode de recouvrement :

- Numéraire,
- Chèques bancaires, postaux ou assimilés,
- Virements bancaires,
- Paiements en ligne par carte bancaire,
- Cartes bancaires,
- Pass+,
- Atouts Normandie,
- Titres de paiement « Pass culture ».

❖ Fonds de caisse : 50 euros

❖ Maximum de l'encaisse : 4.000 euros

❖ Indemnité de responsabilité : allouée au titulaire (au taux et conditions en vigueur pour la tranche correspondante)

Le Président :

DECIDE de créer une régie de recettes pour la perception des recettes liés à la billetterie pour les concerts et spectacles de Flers Agglo ou pour le compte de la ville de Flers.

Le Président,

Yves GOASDOUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20230519-D944-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2023

Publication : 19/05/2023